



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclaration de candidature pour les élections municipales de 2026

Les déclarations de candidature (dépôt des listes) seront reçues ***sur rendez-vous du 9 au 26 février 2026 inclus***, comme rappelé par arrêté préfectoral fixant les dates et heures d'ouverture et de clôture de la période de dépôt des candidatures en date du 8 janvier 2026.

Le dépôt des candidatures devra préférentiellement s'opérer au chef-lieu d'arrondissement dont dépend votre commune : Tours, Chinon ou Loches.

Dans cette perspective, les services de l'État en Indre-et-Loire ont mis en place une plate-forme de rendez-vous en ligne :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Actualites/Declaration-de-candidature-pour-les-elections-municipales-de-2026>